

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 1 sur 9

Oxyde de zinc

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Oxyde de zinc

Code produit : ZO1050

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.

860 Gitts Run Road

Hanover, PA 17331

1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

Canada

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Toxicité aiguë pour la vie aquatique, catégorie 1

Danger de toxicité aquatique chronique, catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H400 Très toxique pour la vie aquatique.

H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

Déclarations de mise en garde :

P273 Éviter de libérer dans l'environnement.

P391 Ramasser les déversements.

P501 Éliminer le contenu et le récipient tel qu'indiqué à la Section 13.

Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 2 sur 9

Oxyde de zinc

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 1314-13-2	Oxyde de zinc	100

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies aériennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 3 sur 9

Oxyde de zinc

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion
L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Assurer une ventilation adéquate

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement
Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection
Balayer ou ramasser la matière solide tout en réduisant le dégagement de poussière
Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.
Éviter de respirer les poussières.
Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.
Garder le récipient sec.
Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
ACGIH	Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH VLS MPT 2,0 mg/m ³
	Oxyde de zinc	1314-13-2	ACGIH VLS MPT 10,0 mg/m ³
United States (OSHA)	Oxyde de zinc	1314-13-2	OSHA LEP MPT 5 mg/m ³ (Émanations)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 4 sur 9

Oxyde de zinc

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
	Oxyde de zinc	1314-13-2	OSHA LEP MPT 15 mg/m ³ (poussière totale)
	Oxyde de zinc	1314-13-2	OSHA LEP MPT 5 mg/m ³ (Fraction respirable)
NIOSH	Oxyde de zinc	1314-13-2	NIOSH LER MPT 5,0 mg/m ³ ; C 15 mg/m ³ (poussières)
	Oxyde de zinc	1314-13-2	NIOSH LER MPT 5,0 mg/m ³ ; ST 10 mg/m ³ (Émanations)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Off-white
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH :	7,50 g/l aq. Sol. (susp.)
Point de fusion / point de congélation :	1975 °C / 3587 °F

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 5 sur 9

Oxyde de zinc

Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	5,6
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Éviter de produire de la poussière.

Matériaux incompatibles :

Magnésium, caoutchouc chloré.

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de zinc.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 6 sur 9

Oxyde de zinc

Dommmages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Très toxique pour les organismes aquatiques

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 7 sur 9

Oxyde de zinc

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Oxyde de zinc	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) - 1,1 mg/l - 96,0 heures
	Daphnia magna (Puce d'eau) - 0,098 mg/l - 48 heures

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

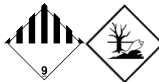
Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	3077
Nom d'expédition approprié UN	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.S.A. Oxyde de zinc
Classe(s) de danger UN pour le transport	9 
Groupe d'emballage	III

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 8 sur 9

Oxyde de zinc

Risques environnementaux	Polluant maritime Oxyde de zinc
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	3077
Nom d'expédition approprié UN	Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.S.A. Oxyde de zinc
Classe(s) de danger UN pour le transport	9 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Polluant maritime Oxyde de zinc
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

1314-13-2	Oxyde de zinc	répertorié
-----------	---------------	------------

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA : 0-0-0-0

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Page 9 sur 9

Oxyde de zinc

HMIS : 0-0-0-0

Date de préparation initiale : 05.09.2017

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit